



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 10.03.2020 à Jambes

Présents : B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, J.C. Hougardy, P. Hourez, S. Moonen, I. Paquet, T. Pierloot A. Praillet,

Excusés : K.D Convents, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Nous vivons un CA un peu particulier ce soir vu que trois de nos administrateurs assistent à leur dernière réunion. En effet, après 15 années au conseil d'administration, André, qui est un des fondateurs de l'ASBL LFH, va tirer sa révérence. Pour ce qui concerne Maca et Jean-François, ils ont rejoint notre CA il y a 9 années et vont aussi nous quitter lors de l'AG de mars. Au nom de l'ensemble de l'organe d'administration (nouvelle appellation légale), je vous remercie pour votre engagement au profit de notre sport et de notre ligue.

Pour le reste, comme nous débutons les rencontres décisives pour les titres, montées et descentes, je formule le vœu que ces matchs se déroulent dans un contexte positif et fair-play. J'espère que le respect sera omniprésent durant les semaines qui suivent.

J'invite toutes les personnes concernées par notre sport à rester attentives aux mesures qui pourraient nous être imposées ou que nous déciderions de prendre en fonction de la crise liée au coronavirus. La santé publique est plus importante qu'une compétition sportive.

T. Pierloot entre en séance.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 28.01.2020

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 28.01.2020 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

Les comptes 2019 ont été contrôlés et approuvés par la société fiduciaire VBMG.

Le bilan final de notre ASBL est positif de 39.542 euros. Le président félicite et remercie encore une fois tous ceux qui ont contribué à ce résultat. Comme nous sommes tenus de faire apparaître les bilans des comités provinciaux dans le bilan LFH, cela peut donner une impression erronée de la situation financière réelle de la LFH.

Le bilan financier global des comités provinciaux est également rassurant.

Le président ajoute que, tenant compte d'un résultat reporté très positif, on peut s'interroger sur la destination de ces fonds, le but d'une ASBL n'étant pas d'enregistrer des bénéfices. Il rappelle cependant qu'il ne faut pas perdre de vue que, par exemple, l'URBH nous doit +/- 25.000 euros, qui sont repris dans cette comptabilité mais dont nous ne disposons pas encore vu que la situation financière de celle-ci est très difficile. Logiquement, selon les accords pris lors des discussions relatives à la cotisation de solidarité, nous devrions commencer à les récupérer par tranche de 5.000 dès 2021 mais ne devons-nous pas prévoir un « scénario catastrophe » ?

Il ne faut cependant pas négliger les éléments suivants :

- Si notre subvention de fonctionnement devrait être identique en 2020, en revanche, et comme nous le pouvions le craindre, les responsables de l'Adeps ont informé l'ensemble des fédérations que les plans-programmes seraient diminués pour la prochaine olympiade. Nous ne connaissons pas encore le montant de cette diminution. Il est évident que l'absence de résultats au haut niveau (dont une absence certaine au JO de 2024) mais également le nombre de nos affiliés sont des éléments qui devraient être pris en compte par notre pouvoir subsidiant. Il est heureux que la qualité des travaux réalisés par J. Vandenberg et la compétence de notre personnel nous ont permis d'atténuer les effets de ces économies imposées à tous les ministères. Lors de l'A.G. de l'A.I.S.F. du 09.03.20, le président a pu avoir la confirmation que toutes les fédérations seront impactées. L'AISF prépare une réaction commune. Nous restons attentifs ;
- En 2021, le salaire du D.T. sera substantiellement augmenté selon les barèmes en vigueur pour le personnel des fédérations sportives ;
- En 2022, nos bureaux déménageront vers le Blanc Gravier. Cela va entraîner des frais qu'il est encore impossible de déterminer ;
- notre centre de formation constitue un élément essentiel de notre fédération. Ne pourrait/devrait-on pas imaginer offrir à nos jeunes un « extra » sous la forme d'un stage, d'un tournoi,... à l'étranger ? A ce propos, suite à une demande d'un administrateur, il s'agira lors de toute communication de parler du centre de formation L.F.H. au lieu de centre de

formation fédéral.

- la situation financière « catastrophique » de l'URBH doit nous inciter à une certaine prudence/anticipation. Quel sera le bilan des trois dernières années à la fin de 2020 ?

Ce bilan financier démontre que nous sommes « dans le bon » avec une gestion rigoureuse dès le début de l'année civile. Le président pense pouvoir affirmer que nous appliquons les principes de la bonne gouvernance.

4. Secrétariat

*** A.G. du 27.03.2020**

- S. Moonen et T. Pierloot, à l'étranger, ne pourront être présents ;

Les candidatures au poste d'administrateur/administratrice de T. Marique, D. Timmermans (Brabant), A. Luisi, T. Pierloot (Hainaut), S. Moonen et G. Vivroux (Liège) ont été enregistrées dans les délais statutaires.

- P. Garcia communique que S. Georges, l'éducateur du centre de formation suivra prochainement, et à sa demande, une formation concernant le harcèlement entre jeunes. Cette initiative est appréciée.

* Concernant les certificats médicaux, copie du courrier du cabinet du ministre en réponse au mail du S.G. a été transmise aux administrateurs.

Vu l'incertitude totale dans laquelle nous nous trouvons, le système actuel est maintenu. La situation sera revue lorsqu'une décision sera prise au niveau politique.

5. Affaires techniques

*** Centre de formation**

La détection pour les nouveaux stagiaires est planifiée le 14.03.2020 au Blanc Gravier pour les jeunes nés de 2003 à 2006. Nous avons actuellement 11 candidats pour 6 places minimum (voire 9). (2 de Ciney - 2 de Assesse - 2 de Kraainem - 1 de Montegnée - 2 de Beyne - 1 de Amay - 1 de Visé dont 1 gardien et 2 gauchers). Attendons de voir l'évolution des choses sachant que nous devons compter un minimum de 15 stagiaires pour assurer le bon fonctionnement du C.F.

*** Centre de perfectionnement mobile U14 (géré par B. Neuville)**

Il reste 5 séances pour le Brabant-Hainaut et 4 pour Liège. Elles seront respectivement dispensées par les duos J. Ayivor/B. Lamury et J-P. Dubuc/C. Di Giacomo.

La dernière séance à Liège sera organisée en même temps qu'un entraînement de la sélection M16 afin de faire une détection pour la prochaine saison.

*** Sélections U 16**

Prochain tournoi le 01.5.2020 à Fléron.

*** Formations**

Nous avons actuellement une formation aux niveaux MSI (niveau 1) et MSeD (niveau 2) en cours. Stéphane Cappa, Olivier Leleux et Guy Petitgirard ont dispensé les séances de ce dimanche 01.03.2020. Dès lors, nous pouvons être certains que nos entraîneurs sont « en de bonnes mains ».

6. URBH

*** Réunion du CEP du 22.01.2020**

Budget 2019 : Le budget sera encore déficitaire mais la mesure prise avec la cotisation de solidarité en limite l'impact comme prévu. Les comptes ne sont pas encore définitifs. Il reste des factures à payer et il faut encore calculer l'intervention de la V.H.V par rapport aux engagements qu'elle a pris vis-à-vis de l'U.R.B.H.

Nous sommes attentifs à la décision qui sera prise à l'issue de l'AG extraordinaire de la V.H.V. pour ce qui concerne la cotisation de solidarité.

Nous ne savons pas s'il sera possible d'approuver le nouveau budget 2020 lors de cette réunion du 18.03.2020.

Pour ce qui concerne la succession de P. Moons au poste de président de l'U.R.B.H, la candidature de J.F. Hannosset a été acceptée dans le cadre qui avait été accepté par les différentes parties.

*** BENE-League**

Les discussions continuent entre les deux pays afin d'adapter les règlements et les structures aux souhaits et aux besoins des uns et des autres. Le management de la BENE-League sera assuré par la N.H.V. jusqu'à la fin de la saison 2021-2022 avant de revenir à l'U.R.B.H.

Un juriste de la N.H.V. examine le projet de licence belge afin de le comparer à celui appliqué par la N.H.V. Les

Néerlandais souhaitent que les contenus soient quasi identiques. Dès accord, la licence sera présentée aux clubs étant entendu que le C.E.P. a décidé de l'imposer dès la saison prochaine mais sans sanction.

On ne peut que constater et regretter que seuls deux clubs belges aient estimé utile de participer à une réunion de la BNL. Bien qu'ils affirment le contraire, cela semble démontrer un manque d'intérêt de nos clubs pour l'organisation de cette compétition.

Pour ce qui concerne la licence, le président constate que nous ne sommes pas la seule fédération sportive à vouloir imposer un système de licence.

Une réunion importante avec les clubs se déroulera ce 11.03.20.

*** Feuille de match électronique**

A l'issue des discussions, au cours desquelles il n'avait pas été possible de trouver un accord, il avait été décidé de relancer la société Metsi, une société anglaise, qui avait aussi proposé un produit. Une démo a été organisée le 14.02.20. P. Garcia et H. Delmelle ont trouvé le produit très intéressant mais aucun accord n'a pu de nouveau être trouvé entre les deux ligues. Nous nous trouvons ainsi dans une situation de blocage.

*** Charte 3.5.**

Notre président national a une vision assez objective du fonctionnement actuel de l'U.R.B.H. Afin de permettre à notre fédération nationale de se fixer un objectif à long terme (15 ans), et après une analyse de la situation au plan international, il s'inspire de l'exemple de « petites nations » pour nous proposer un challenge commun qui devrait nous permettre d'évoluer positivement dans le domaine de la formation de nos joueurs. Cela passe par plusieurs étapes comme la formation de nos entraîneurs.

Il a ensuite fixé 7 objectifs ou règles/modes de fonctionnement entre les deux ligues.

Pas de soucis pour le C.A. pour signer cette charte ; quelle sera cependant l'attitude de la V.H.V ?

7. Arbitrage

Suite à une question de T. Pierloot, il est précisé que le tournoi I.R.T. du lundi de Pâques se déroulera à Houthalen alors que celui du 01.05 aura lieu à Fléron.

8. Divers

*** Subvention du Ministre-Président Borsus**

J.F. Hannosset, qui a fait connaissance avec une ex-collaboratrice du Ministre Borsus, elle-même affiliée à Assesse, rappelle la subvention octroyée en 2019 par le Ministre-Président Borsus aux clubs wallons et à la L.F.H.

Cette première subvention doit être justifiée pour le 31.03.2020 et il apparaît qu'à la date du 10.03.20, aucun club n'a effectué les formalités administratives. P. Garcia précise que le nécessaire a été fait pour la L.F.H.

Afin de pouvoir envisager une nouvelle demande de subvention en 2020, P. Garcia adressera un rappel aux clubs concernés.

*** Finales L.F.H. « Jeunes »**

A la date du 10.03.20, aucune soumission n'a été reçue au secrétariat L.F.H.

Tenant compte des modifications de distribution du courrier par les services postaux, il est possible que une/des soumission(s) parvienne(nt) au secrétariat le 11 ou le 12.03.20.

Dans ce cas, le dossier sera traité par mails.

Prochaine réunion au centre ADEPS de Jambes à une date à définir en avril/mai et le 02.06.2020.